

Conseil scientifique de l'Institut de physique (INP)

Recommandation

Affichage des résultats des jurys d'admissibilité

Le Conseil scientifique de l'Institut de physique (INP) du CNRS a pris connaissance de la décision du PDG du CNRS, Antoine Petit, d'afficher par ordre alphabétique, et non plus par ordre de mérite, la liste des candidats et candidates admissibles au concours de recrutement des chercheurs et chercheuses du CNRS. Le CSI de l'INP déplore que cette décision soit mise en application au milieu des concours sans justification auprès du CoNRS, sans discussion au préalable avec les sections. Il est préoccupé par la méthode ainsi utilisée pour imposer des changements au dernier moment. Le CSI de l'INP réaffirme son attachement aux travaux des sections du CoNRS, à l'évaluation par les pairs et aux prérogatives des jurys d'admissibilité. Le CSI demande au PDG du CNRS de revenir sur sa décision et de mener une réflexion commune avec le CoNRS sur l'affichage des résultats d'admissibilité.

Recommandation adoptée le 7 avril 2021

19 votants : 16 oui, 0 non, 3 abstentions

Claudine CREPIN-GILBERT
Présidente du CSI INP

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- Mme Astrid LAMBRECHT, directrice de l'INP.
- MM. Benoit DEVINCRE, Philippe LECHEMINANT, Frédéric PETROFF, Sylvain RAVY, directeurs adjoints scientifiques et Mme Thérèse HUET, directrice adjointe scientifique de l'INP

Copies :

- M. Peter HOLDSWORTH (président de la Section 02), Mme Isabelle BERBEZIER (présidente de la Section 03), Mme Laurence PRUVOST (présidente de la Section 04), M. Philippe CLAUDIN (président de la Section 05), Mme Véronique SCHMITT (présidente de la Section 11), Mme Anne-Marie HAGHIRI (présidente de la CID 54).
- M. Olivier COUTARD, président de la conférence des présidents du Comité national.
- Mme Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil Scientifique du CNRS.
- M. Dimitri PEAUCELLE, porte-parole de la C3N.